



QUI VOUS AIDE A TROUVER
UNE VOIE PROFESSIONNELLE
QUI A DU SENS POUR VOUS !

LE BILAN DE COMPETENCES

Sommaire



Partie 1

Pourquoi faire un bilan de compétences?

Partie 2

Quels sont les objectifs du bilan ?

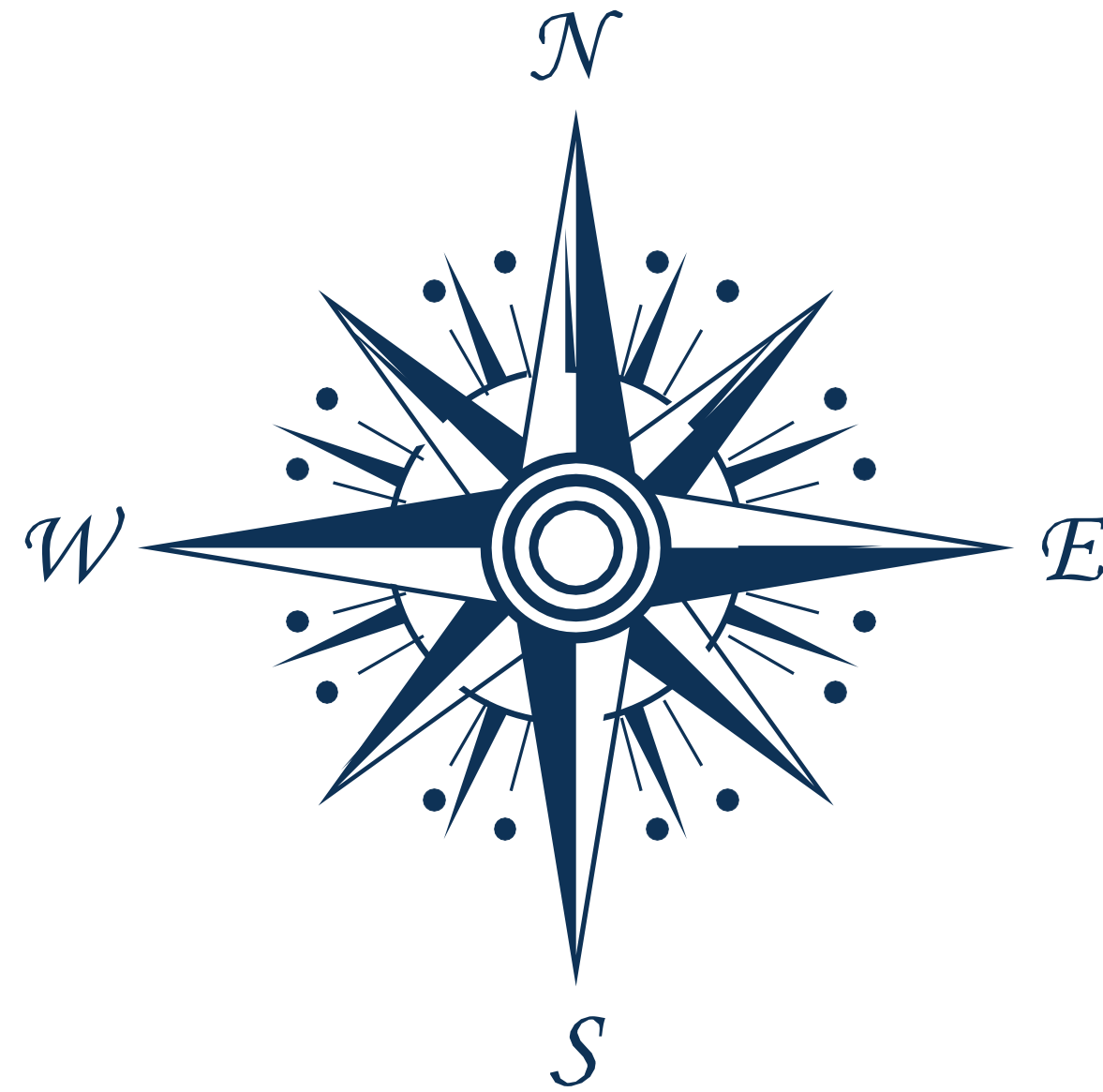
Partie 3

Votre bilan en 3 étapes !

Partie 4

Comment accéder à notre bilan ?

Notre objectif est de vous aider à trouver la voie professionnelle qui vous ressemble et qui a du sens pour vous.





Pourquoi faire un bilan de compétences ?

Vous souhaitez :

- Changer de poste
- Faire un point sur vos compétences avant de créer votre entreprise
- Changer de voie professionnelle avec un projet précis
- Faire évoluer votre carrière et /ou changer de poste
- Vérifier une idée de projet (précis ou non)
- Trouver une nouvelle activité suite à un épuisement professionnel (burn out)



Pour toutes ces raisons vous pouvez demander à faire un bilan de compétences



Quels sont les objectifs du bilan de compétences ?

- Faire le point sur vos compétences techniques et comportementales.
- Identifier vos forces et vos craintes face au changement.
- Développer une vision claire d'un projet professionnel qui a toutes les chances de réussir.
- Construire votre stratégie d'évolution professionnelle en cohérence avec vos valeurs et vos besoins

Notre programme de bilan de compétences :



12 semaines

24h au total (dont 10h
de travail personnel)

**8 entretiens
individuels**

avec un coach
expérimenté

**finançable
par le CPF***

**Un accompagnement 100% personnalisé
du début à la fin de votre bilan**

Les 3 étapes du bilan de compétences



1

Phase exploratoire

Nous commençons par un entretien qui permettra de comprendre votre parcours professionnel et vos aspirations.

2

Phase d'investigation

Nous identifions vos points forts et les domaines dans lesquels vous excellez : vos talents naturels et les compétences que vous avez développées au cours de votre carrière.

3

Phase de conclusion

Maintenant que vous connaissez vos forces et vos aspirations, nous vous guidons pour mettre en place un plan d'action étape par étape pour concrétiser votre projet et avancer vers un nouvel épanouissement professionnel !

Phase exploratoire

- Confirmer l'engagement de votre démarche
- Analyser votre demande et vos objectifs
- Élaborer un programme personnalisé et adapté à votre situation

Comment se déroule cette phase?

Vous bénéficiez d'un entretien individuel avec votre coach expérimenté afin d'identifier votre parcours et vos objectifs professionnels.

Vous aurez également un travail personnel à réaliser (remplir la fiche "Votre parcours professionnel") temps estimé à 1h.

Phase d'investigation I / 2

- Identifier les compétences que vous avez acquises et les compétences transférables (à d'autres domaines ou postes).
- Explorer et comprendre les traits de votre personnalité, mettre en valeur vos talents et vos centres d'intérêt, identifier vos compétences comportementales (« soft skills ») et vos valeurs professionnelles (ce qui donnent du sens et motive vos actions).

Comment se déroule cette phase ?

Vous aurez un travail personnel à réaliser : répondre à plusieurs questionnaires évaluant différents domaines tels que votre personnalité, vos motivations, vos intérêts professionnels et vos valeurs.

Lors d'un entretien de restitution (1h), vos résultats à ces questionnaires et votre portefeuille de compétences vous seront communiqués ainsi qu'un document de synthèse.



Phase d'investigation 2/2

- Explorer des voies d'évolution professionnelle possibles,
- Analyser vos compétences liées aux savoirs, savoir-faire et savoir-être,
- Définir et étudier la faisabilité du projet souhaité,
- Élaborer votre plan d'action étape par étape.

Comment se déroule cette phase?

Cette étape vise à construire votre projet professionnel et à vérifier l'adéquation entre votre projet et le marché de l'emploi ou le poste souhaité : vous aurez un travail de recherches documentaires à réaliser pour lequel vous serez accompagné (enquêtes métier)

Phase de conclusion

- Finaliser votre plan d'action : recenser les conditions et les moyens à mettre en oeuvre pour la concrétisation de votre projet professionnel ainsi que les grandes étapes pour y parvenir
- Remise en main propre du document de synthèse de votre bilan de compétences

Comment se déroule cette phase?

Vous bénéficierez d'un entretien durant lequel vous échangez avec votre coach pour définir votre plan d'action et les grandes étapes que vous allez mettre en oeuvre pour réaliser concrètement votre projet.

Le déroulé complet du bilan de compétences :

Séance n°1 : Analyse de votre parcours professionnel et création du programme personnalisé

Séance n°2 : Identification des compétences et aptitudes professionnelles / extra-professionnelles.

Séance n°3 : Analyse de votre profil de personnalité, des motivations, des intérêts et des valeurs (passation de questionnaires)

Séance n°4 : Réflexion et enquête sur les pistes de projets professionnels (poste, métier...)

Séance n°5 : Evaluer la mise en oeuvre du projet et construire le plan d'action

Séance n°6 : Finalisation du plan d'action et remise de la synthèse du bilan de compétences

Séance n°7 : Suivi post bilan à 3 ou 6 mois sur l'avancement du projet pour vous apporter un appui à la mise en œuvre de votre projet



À l'issue de ce bilan vous serez en mesure de :

- Mettre en place un plan d'action pour évoluer vers le projet professionnel que vous vous êtes fixé
- Capitaliser sur les points forts de votre personnalité et vos compétences naturelles et réguler les points d'amélioration
- Évoluer vers une voie professionnelle qui vous ressemble et augmenter votre motivation (vous pourrez dire " Je sais pourquoi je me lève le matin !")

Une synthèse vous sera remise à l'issue de votre bilan

Ce document vous permet d'y voir plus clair quant aux moyens à déployer pour mener à bien votre projet professionnel et planifier ce nouveau parcours qui s'ouvre à vous. Cette synthèse contient:

- Votre situation professionnelle,
- L'évaluation de vos compétences techniques et comportementales (analyse de votre personnalité),
- Les compétences à renforcer (formations si nécessaire) La structure du projet professionnel établi à l'issue du bilan,
- Votre plan d'action indispensable à la concrétisation de votre projet.

Un suivi après votre bilan

Nous vous proposons (gratuitement) une **rencontre à 6 mois** afin de faire le point sur la réalisation de votre projet professionnel et apporter des informations complémentaires.

Si nécessaire, vous pouvez demander en option des **sessions de suivi** personnalisées.





Communication



Gestion
des conflits



Empathie



Créativité

Les points forts de cet accompagnement



Une analyse unique de votre **personnalité** et de vos **compétences comportementales** (soft skills) basée sur des tests validés scientifiquement.



Un accompagnement **personnalisé** : votre coach-consultant vous accompagne entre chaque session de formation (vous n'êtes jamais seul(e)!).

WhatsApp



On garde le contact même entre les sessions !

Un soutien réactif par WhatsApp

Vous avez un soucis et vous avez besoin d'une réponse rapide ? Vous pouvez nous poser toutes vos questions entre les sessions par message écrit ou vocal. Nous répondons dans les 48H.

Des échanges par mail

Nous vous enverrons régulièrement par mail les documents nécessaires à votre bilan et nous échangeons entre chaque session.

**Comment accéder à notre programme "GO"
Bilan de compétences ?**

Public et pré-requis:

Le bilan s'adresse à toute personne souhaitant faire le point sur son évolution professionnelle, il n'y a pas de pré-requis pour en bénéficier.

Ouverts à tous les professionnels en activité (ou inactivité) qui souhaitent faire le point sur leur carrière ou souhaitent se réorienter.

Conditions d'entrée:

Un entretien préalable (gratuit) est nécessaire avant de démarrer le bilan : il permet de valider votre démarche et d'élaborer un programme pédagogique adapté à vos besoins.

Tarif du bilan de compétences :

Cet accompagnement est au tarif de **1900 € TTC** pour un financement à titre personnel ou au titre de la formation continue.

Notre bilan de compétences est **finançable par votre CPF en partie ou en intégralité** (cela dépend de votre crédit sur votre Compte Personnel de Formation).

Toute personne bénéficie du CPF à partir de ses 16 ans dès son arrivée sur le marché du travail (qu'elle soit en activité ou en recherche d'emploi).

Comment financer la formation?

Les solutions de financement du bilan de compétences : 100% éligible par le CPF.

À titre indicatif, si le salarié utilise son CPF pour un bilan réalisé hors temps de travail, l'employeur n'a pas à être informé.

Lorsque le salarié utilise son CPF pour un bilan réalisé en tout ou partie, pendant le temps de travail, il doit demander l'accord préalable de l'employeur selon les règles propres à l'utilisation du CPF.

Pour en savoir plus sur vos droits, consulter votre compte CPF :

<https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/>

Cliquez sur le lien ci-dessus pour accéder au site



Moyens pédagogiques :

Vous serez accompagné par votre coach spécialisé, tous les échanges se font en **entretien individuel pour répondre à vos besoins.**

Nous utilisons différents supports pour vous accompagner :

- Portefeuille de compétences.
- Questionnaires de personnalité, de motivations, intérêts professionnels.
- Un document de synthèse complet vous sera remis à l'issue du bilan.

Des fiches de synthèses résument chaque session et rythment le déroulement de votre bilan de compétences

Résultats et modalités d'évaluation

Le bilan de compétences se conclut par la **co-rédaction d'une synthèse** décrivant vos projets avec ses atouts, ses freins et le plan d'action à mettre en place.

Vous bénéficiez d'une meilleure connaissance de soi au niveau de votre personnalité, de vos compétences, intérêts et des motivations qui orientent vos choix professionnels actuels et futurs.

- Un suivi individuel et des **points de situation réguliers** sur l'atteinte des objectifs fixés
- Un **questionnaire de satisfaction** permettra de recueillir votre appréciation et de nourrir notre démarche d'amélioration continue.
- Un **entretien de suivi** est positionné 6 mois après la remise de la synthèse pour réaliser un point sur votre projet et le cas échéant élaborer un nouveau plan d'action.

Modalités et délais d'accès

Après un **rendez-vous préalable** pour analyser vos besoins et construire votre parcours personnalisé, nous vous transmettons un devis.

Dès que le devis est accepté, nous pouvons démarrer sous un **délai de 14 jours**. Nous vous adressons par mail une convocation et un livret d'accueil pour votre bilan de compétences.

Accessibilité :

La prestation du bilan de compétences se déroule à distance (tous les échanges se font en visio-conférence, par mail ou par téléphone). Nous prenons compte les contraintes liées à différents types de handicaps pour la réalisation du bilan de compétence à distance.

Matériel :

La prestation du bilan de compétences se déroule à distance (tous les échanges se font en visio-conférence, par mail ou par téléphone). Il est donc indispensable d'avoir **accès à une connexion internet stable** ainsi qu'à un ordinateur.

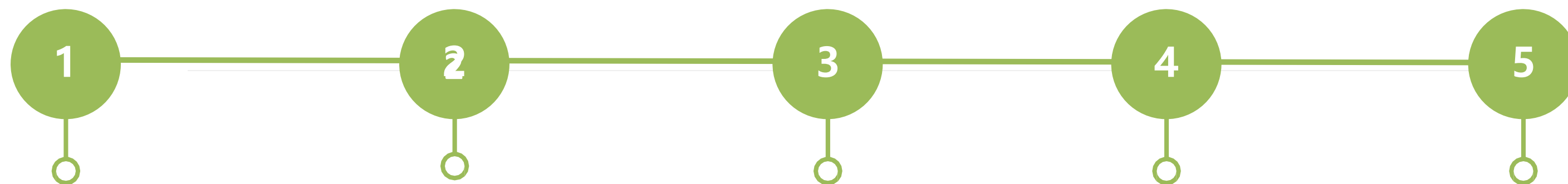
Règles déontologiques:

- Les règles appliquées par l'agence sont celles définies dans les textes législatifs et réglementaires relatifs au bilan de compétences.
- Les consultants sont soumis au secret professionnel.
- Le document de synthèse sera remis uniquement au bénéficiaire qui est le seul propriétaire des résultats de son bilan.

Posture

Absence de jugements de valeurs et principe de transparence font partie de notre approche. Les conditions de la réalisation du bilan ainsi que la méthodologie utilisée sont présentées avant le bilan (et rappelé lors du premier entretien).

Le parcours complet de votre bilan de compétences



ENTRETIEN PRÉLABLE

Vous nous contactez pour discuter de vos objectifs et nous vous présentons notre méthodologie.

PHASE EXPLORATOIRE

Nous échangeons autour de votre demande et de vos besoins. Nous faisons le point sur votre situation actuelle.

PHASE D'INVESTIGATION

Analyse de votre parcours, de vos compétences et construction de votre projet professionnel et de votre plan d'action

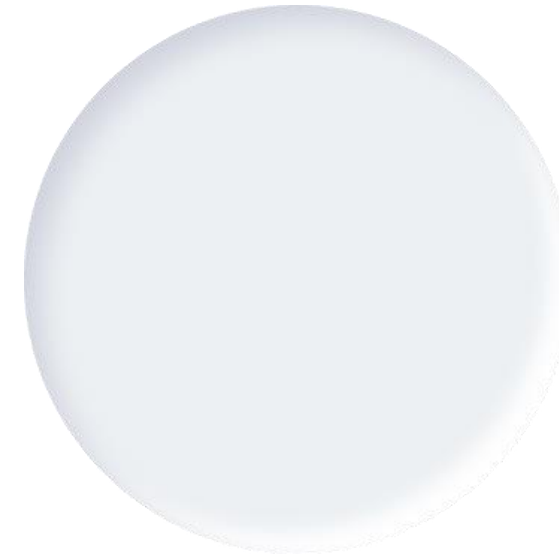
PHASE DE CONCLUSION

Recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation de votre projet professionnel.

SUIVI POST BILAN

Une rencontre à 6 mois afin de faire le point sur la réalisation de votre projet et pour apporter des actions complémentaires, si nécessaire.

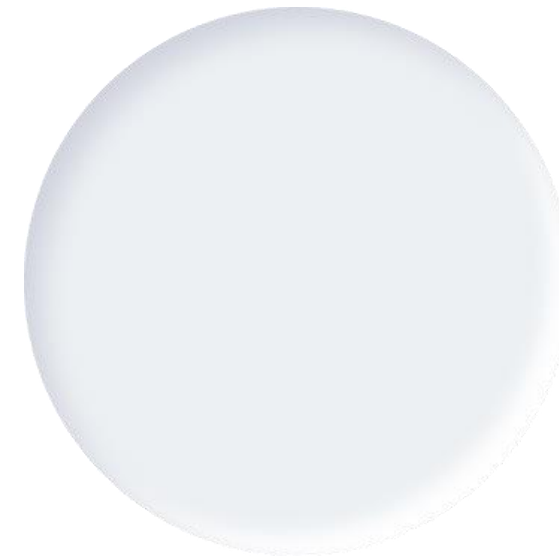
Vos contacts



Fabienne NISI

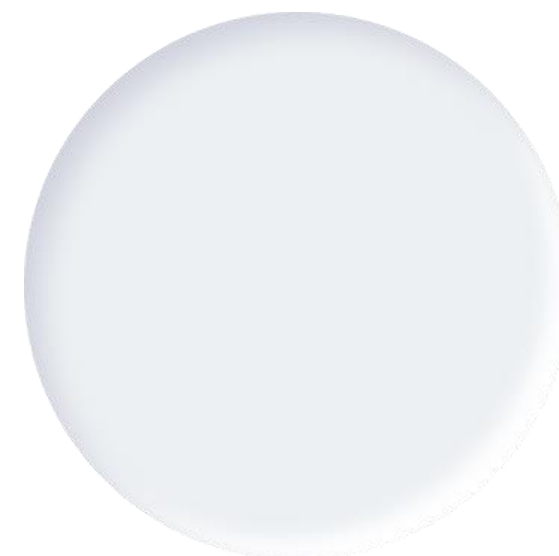
Conseillère en formation

Experte en bilan de compétences



Frédéric DUREUX

Référent Handicap



Martine MEYER

Référente Administrative

On en discute?

Prenez rendez-vous pour
un premier entretien gratuit !

Contactez-nous par mail :

info@fpa-hse.fr

ou par téléphone :

+33 3 29 27 31 07

À bientôt!

+33 3 29 27 31 07

info@fpa-hse.fr

www.fpa-hse.fr

